



COMMUNIQUÉ DE PRESSE SAMU-URGENCES DE FRANCE

27 février 2014

Les structures de médecine d'urgence, lieu de formation privilégié des professionnels de santé.

Les structures de médecine d'urgence (services d'urgences, Samu-Centre 15, Services Mobiles d'Urgence et de Réanimation) accueillent régulièrement, au cours de leurs études, des étudiants en médecine et des étudiants en soins infirmiers. La multiplicité des pathologies prises en charge, la contrainte du juste soin, la connaissance nécessaire des réseaux de soins et l'interface entre "la ville" et "l'hôpital", en font des lieux privilégiés pour leur formation.

Devant les menaces exprimées par la FHP sur leur désengagement à accueillir les étudiants en soins infirmiers, Samu-Urgences de France, acteur engagé du service public hospitalier et de la formation des professionnels de santé, invite les Instituts de Formation en Soins Infirmiers à se rapprocher des directions des établissements publics, sièges de structures de Médecine d'Urgence, afin d'envisager l'organisation de stages infirmiers supplémentaires dans nos services. La formation des professionnels de santé à la médecine d'urgence au sein de nos hôpitaux publics, sera un gage de qualité des soins pour l'avenir.

Docteur François BRAUN
Président de Samu-Urgences de France
Tel : 06-80-32-28-29